



**Assemblée
Générale
Esso S.A.F.
du 20 juin 2024**



**Réponses
aux questions
écrites
posées par les
actionnaires**

Le Conseil d'Administration a reçu plusieurs questions écrites posées par les actionnaires préalablement à l'Assemblée Générale du 20 juin 2024. Le Conseil réuni le 20 juin 2024 fournit ci-après les réponses à ces questions, lesquelles font l'objet d'une publication sur le site Internet de la Société préalablement à la tenue de l'Assemblée. Il est rappelé que le Rapport Financier Annuel fournit de très nombreuses réponses à ces questions.



Cours électricité / gaz

Malgré des marges de raffinages en baisse sur l'exercice 2023, le résultat opérationnel ajusté a été en forte hausse de 700M€ en 2022 à 884M€ en 2023.

- a. comment expliquer cette performance ? est-ce liée à une baisse des coûts de production sur le gaz et l'électricité ?
- b. Pourriez-vous indiquer quels ont été vos coûts d'électricité / gaz sur les 3 dernières années ?
- c. Quels sont vos prévisions sur les coûts électriques et gaz pour 2024 ?
- d. Avez-vous souscrit / renouvelé des contrats d'approvisionnement long terme à des coûts plus élevés ou tout autre type de couverture ?
- e. Quelle est votre exposition aux prix spot électricité et gaz ?

Réponse

Les marges brutes de raffinage 2023, bien qu'inférieures à celles de 2022, ont été de bonne tenue et reflètent un marché qui reste tendu dans un contexte de forte incertitude géopolitique. Dans ce contexte, la performance 2023 reflète la capacité du groupe à capturer la valeur d'une conjoncture favorable, notamment grâce à une bonne fiabilité des opérations, une recherche permanente d'amélioration de la rentabilité des ventes dans un marché orienté à la baisse, et des efforts d'efficacité énergétique et de maîtrise des coûts. Pour rappel, en 2022, le groupe avait été affecté par un mouvement social au second semestre.

Les coûts énergétiques sont une composante de la marge sur lequel le groupe Esso S.A.F. ne communique pas pour des raisons concurrentielles. Ces charges sont comprises dans le poste Charges Externes du compte de résultat.

Compte tenu de la volatilité de son environnement (avec des fluctuations qui peuvent être importantes pour les marges et les coûts d'énergie, les effets stocks en particulier), Esso a fait le choix de ne pas communiquer d'estimations prospectives.

Le groupe ne dispose d'aucun contrat d'approvisionnement à long terme et ne fait pas appel à des dispositifs de couverture. La politique du groupe est d'acheter sur la base des prix spots.



Versement retraites

- a. est-ce que des versements complémentaires volontaires sont prévus en 2024 ?

Réponse

Un versement complémentaire n'est pas exclu, mais aucune décision n'est encore prise à ce stade. Au 31/12/2023, les engagements de retraite non préfinancés, se montaient à 450 M€.

3 Impôts et taxes

La note 5 de votre rapport annuel indique qu'une provision de 111M€ a été passée sur l'exercice 2022 concernant la contribution exceptionnelle de solidarité. Cette provision a ensuite été reprise sur l'exercice 2023 (+119.4M€).

4.1 Compte de résultat consolidé

(millions d'euros)	Exercice 2023	Exercice 2022	Note
Chiffre d'affaires	19 240,3	24 936,1	2
Autres produits de l'activité	2,2	5,6	
Sous total produits des activités ordinaires	19 242,5	24 941,7	
Achats consommés et charges externes	(18 076,8)	(23 377,0)	2
Dotation & reprise aux provisions pour dépréciation des stocks	5,3	(0,7)	2
Charges de personnel	(240,1)	(247,7)	
Impôts et taxes	(70,0)	(165,9)	
Dotation aux amortissements	(80,1)	(82,4)	3
Dotation aux provisions	(1,0)	(2,5)	7
Autres produits et charges d'exploitation	(64,8)	(52,7)	
Résultat opérationnel courant	715,0	1 012,8	
Autres produits opérationnels	—	—	2
Autres charges opérationnelles	(47,5)	(21,3)	2
Résultat opérationnel	667,5	991,5	
Coût de l'endettement financier net	(3,3)	(2,7)	6
Autres produits financiers	39,8	15,2	6
Autres charges financières	—	—	6
Impôts courants et différés	(27,5)	(284,8)	5
Résultat net des activités poursuivies	676,5	719,2	
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	—	—	
Résultat net	676,5	719,2	
Part du groupe	676,5	719,2	
Intérêts minoritaires	—	—	
Résultat par action (résultat net / nombre d'actions part du groupe)	52,63	55,95	
Résultat dilué par action (résultat net / nombre d'actions part du groupe)	52,63	55,95	
Nombre d'actions part du groupe	12 854 578	12 854 578	10

Le poste « impôts et taxes » a fortement été réduit de 165.9M€ en 2022 à 70,0M€ en 2023 sans qu'il ne soit donné de détail dans le compte de résultat.

- Pouvez-vous détailler l'évolution de ce poste ? Comment expliquer l'ampleur exceptionnelle de ce poste en 2022 ?
- De quel ordre devrait être ce poste de dépense pour l'exercice 2024 ?

Réponse aux points a et b

La variation du poste "Impôts et Taxe" provient principalement de l'absence de charge en 2023 au titre de la taxe incitative relative à l'utilisation de l'énergie renouvelable dans les transports (TIRUERT).

Compte tenu de la volatilité de son environnement, Esso a fait le choix de ne pas communiquer d'estimations prospectives.

3.1.3 Principaux postes du résultat opérationnel et de l'EBITDA

Principaux postes du résultat opérationnel

(millions d'euros)	Année 2023	Année 2022
Chiffre d'affaires	19 240	24 936
Achats consommés	(17 282)	(23 121)
Variation de la valeur brute des stocks de matières premières et produits finis	(241)	318
Dotation & reprise aux provisions pour dépréciation des stocks de matières premières et produits finis	5	(1)
Variation des autres stocks et des comptes d'échanges	(4)	(1)
Effets de change opérationnels	21	(39)
Marge brute	1 740	2 092
Charges externes	(571)	(533)
Charges de personnel	(240)	(248)
Impôts et taxes	(70)	(166)
Dotation aux amortissements	(80)	(82)
Dotation aux provisions	(1)	(3)
Autres produits de l'activité	2	6
Autres produits et charges d'exploitation	(65)	(53)
Charges d'exploitation	(1 025)	(1 079)
Autres charges opérationnelles	(48)	(21)
Autres produits opérationnels	—	—
Résultat opérationnel	668	992

Résultat opérationnel ajusté

(millions d'euros)	Année 2023	Année 2022
Marge brute	1 740	2 092
dont effets stocks	(169)	313
Marge brute ajustée des effets stocks	1 909	1 779
Charges d'exploitation	(1 025)	(1 079)
Résultat opérationnel ajusté	884	700
Ventes de produits raffinés (milliers de m3)	22 681	23 781
Marge brute ajustée unitaire du groupe (€/m3)	84	75

- c. est-ce que ce post « impot et taxes » est retraité dans votre calcul du résultats opérationnel ajusté calculé à 700M€ pour l'exercice 2022 et 884M€ pour l'exercice 2023 ?

Réponse au point c

Les éléments d'ajustement du résultat opérationnel ajusté n'incluent pas le poste impôts et taxes. Les éléments d'ajustement concernent les effets stocks et les transactions inhabituelles telles que les coûts de remise en état des sites industriels inactifs, cessions d'actifs, dépréciation d'actifs ou autres éléments non récurrents. Vous retrouverez le passage du résultat opérationnel au résultat opérationnel ajusté est décrit dans la section 3.1.1 du Rapport Financier Annuel (page 38).

	d[c.-23	d[c.-22	d[c.-21	d[c.-20	d[c.-19	d[c.-18
Ventes totales de produits raffinés	22 681	23 781	24 511	23 193	25 923	25 290
Ventes en France de produits raffinés	16 906	17 879	18 371	14 286	16 435	15 189
%vente en France	75%	75%	75%	62%	63%	60%

- Comment expliquer la hausse soudaine de la part des ventes réalisées en France qui est passée de 60-63% pre covid à 75% depuis l'exercice 2021 ?
- Est-ce en lien avec les importants capex que vous avez réalisés entre 2017-2019 ?
- est-ce en lien avec de nouveaux débouchés commercial ?
- Quel serait le mix attendu pour 2024 et a MT ?

Réponse

La stratégie du groupe consiste à développer ses ventes en France pour accompagner l'évolution du mix énergétique de la demande. La qualité de l'offre commerciale et la confiance de nos clients permettent le déroulement de cette stratégie, comme l'illustre l'annonce de la signature du contrat de revendeur à la marque avec EG Group (pour les stations anciennement à la marque BP).

Les dépenses de Capex n'avaient pas pour objectif principal d'accroître les ventes sur le territoire. Ceci étant, tout gain d'efficacité ou de productivité permet d'améliorer la qualité de l'offre commerciale.

Compte tenu de la volatilité de son environnement, Esso a fait le choix de ne pas communiquer d'estimations prospectives.

Vous avez indiqué un taux d'émission de CO₂ de 16t pour 100t de pétrole brut traité.

- est-ce que ce taux d'émission de CO₂ est identique pour les raffineries de Gravenchon et Fos-sur-mer ?
- Comment se positionne ESSO par rapport aux autres raffineries européennes ?
- combien de crédit carbone recevez-vous actuellement gratuitement chaque année ?
- combien de crédit carbone consommez-vous chaque année ?
- avez-vous un stock de crédit carbone non consommé ?
- dans quel poste sont classés les achats de crédit carbone dans vos comptes consolidés ?

Réponse

Le Ratio d'émissions de 16 tonnes de CO₂ pour 100 tonnes de pétrole brut traitées en 2023, publié dans la Déclaration de performance Extra-Financière, n'est pas identique pour les deux raffineries et n'est pas publié par site.

Par comparaison, SARAS en Sicile a publié un indicateur de 43 tonnes de CO₂ pour 100 tonnes de pétrole brut traité pour l'année 2022 et Repsol a publié en 2021 un ratio de 20 tonnes de CO₂ pour 100 tonnes de pétrole brut traité (chiffre non disponible en 2022).

En ce qui concerne les quotas reçus et restitués, cet élément est fourni en page 57 du Rapport Financier Annuel. En 2023, la société s'est vue allouer 1 690 milliers de t de quotas d'émission de CO₂ et a restitué 2 610 milliers de t de quotas d'émission de CO₂. La société consomme intégralement les quotas d'émission de CO₂ qui lui sont alloués.

Concernant la comptabilisation de ces achats, comme mentionné en page 55 du Rapport Financier Annuel, les achats de quotas sont enregistrés au poste « achats consommés et charges externes ».

6

Financements bancaires verts

Vous avez constitué d'importantes réserves en prévision de la volatilité sur les cours du brut et en vue de financer les investissements de décarbonation et biocarburants. À ce stade, ces réserves (proches de 1.5 B€) semblent largement suffisantes pour financer d'importants projets industriels verts... mais pourraient très rapidement diminuer si les cours du baril s'effondraient. Il semblerait donc judicieux de financer pour partie ces investissements via des financements LT stables... comme des crédits bancaires !

Avez-vous pu bénéficier de financement bancaires pour vos projets industriels destinés aux carburants à faible teneur en carbone ou est-ce que tous les financements bancaires sont « refusés pour des raisons dogmatiques » ?

Réponse

Le groupe Esso dispose de lignes de financement bancaires à court terme qui sont renégociées périodiquement en fonction de ses besoins et n'a pas noté de refus pour le renouvellement de ces lignes. Le groupe Esso dispose également de lignes de financements significatives à court terme auprès du groupe.

7

Sourcing pétrole brut

- a. Comment se décompose l'origine de vos approvisionnement en pétrole brut ? quelle quantité pour quelle région ?
- b. le cas échéant, bénéficiez-vous d'une décote à l'achat par rapport au cours du Brent (souvent le cas pour des achats au moyen orient (Basrah medium) ou en Asie mineur (Urals))?
- c. Est-ce que vous dépendiez d'importations de pétrole russe avant la guerre en Ukraine ? Si oui, vers quel autre pays vous êtes-vous tourné pour substituer ces approvisionnements ?
- d. est-ce que les approvisionnement des pétrole brut sont réalisés exclusivement auprès du réseau EXXON ?

Réponse

Le pétrole brut acheté par Esso auprès du groupe ExxonMobil est de provenance diverse. Pour 2023, les principales sources d'approvisionnement sont : Amérique (33%), Moyen-Orient (23%), et Afrique (22%). Le pétrole acheté correspond aux caractéristiques techniques et économiques demandées par les raffineries Esso. Esso reçoit un service qui va au-delà d'un simple achat car il comprend un panel de services complets pour assurer l'optimisation de l'approvisionnement aux meilleures conditions économiques.

Les achats sont réalisés à conditions de marché qui en effet peuvent inclure une décote ou une surcote de qualité par rapport au cours du Brent en fonction de la qualité du brut acheté.

Pour rappel, Esso S.A.F. ne dispose pas d'actifs en Russie ou en Ukraine et il ne traitait qu'une faible proportion de pétrole brut en provenance ou ayant transité par la Russie. Esso S.A.F. a travaillé dès le début du conflit à la diversification de son approvisionnement pour substituer le pétrole brut en provenance de Russie par d'autres sources.

8

Marge de raffinage

Les marges de raffinage ont été particulièrement sous pression lors de la dernière décennie pénalisées par une surproduction chronique en Europe.

- a. Quel est aujourd'hui l'équilibre offre / production de raffinage sur le continent européen ? Y a-t-il encore des capacités excédentaires qui doivent être prochainement fermer / rationalisés en Europe ?
- b. Est-ce que la hausse des couts du fret maritime est généralement positive ou négative pour les marges de raffinage des acteurs européens ?

Réponse

Comme indiqué dans le Rapport Financier Annuel (note 3.3), les Tests de Dépréciation réalisés par le groupe Esso S.A.F. s'appuient sur des hypothèses de baisse structurelle de la demande associée à la transition énergétique d'une part, et d'une offre concurrentielle accrue en provenance de nouvelles capacités de production hors d'Europe d'autre part. Le groupe ne peut toutefois pas se prononcer sur d'éventuelles décisions de rationalisation que d'autres acteurs pourraient prendre, que ce soit en Europe ou dans le reste du monde. En outre, les marges de raffinages dépendent de multiples facteurs influant sur l'offre et la demande, parmi lesquels les coûts du fret maritime ne sont qu'un élément parmi d'autres.

9

Classification selon Solomon

Le cabinet Solomon est reconnu pour son analyse transversale du marché pétrolier. Ils établissent un classement annuel des raffineries les plus efficaces décomposé selon 4 quartiles.

Avez-vous connaissance du classement de ce cabinet attribué à vos raffineries Gravenchon et de Fos-sur-Mer ?

Réponse

Le classement Solomon est un classement anonymisé. Les résultats de l'étude Solomon sont confidentiels.

10

Incendie Gravenchon mars 2024

Lors de la conférence de présentation des résultats annuels 2023, vous indiquiez qu'il était encore trop tôt pour évaluer la perte de CA et le coût de réparation suite à l'incendie sur l'une des unités de Gravenchon.

Pouvez-vous faire le point sur cet incident :

- a. quand l'unité a-t-elle pu redémarrer ?
- b. quel a été la perte de production sur la durée de la mise hors service de l'équipement ?
- c. Combien ont coûtés les coûts de réparation ?
- d. Est-ce que cet incident est couvert par vos assurances ? Si oui, quelle est la franchise qui resterait à votre charge ?

Réponse

Les unités de la raffinerie Esso de Gravenchon, arrêtées à la suite de l'incendie du 11 mars 2024, ont redémarré successivement depuis le 19 mai 2024. Pendant toute la période de travaux, l'ensemble des équipes étaient mobilisées et ont travaillé sans relâche, pour réaliser les réparations nécessaires en sécurité, mais aussi pour continuer à approvisionner nos clients. Leur engagement et leur professionnalisme ont permis de maintenir un niveau de service élevé malgré tous les défis rencontrés.

Cet incident a impacté environ 50 % de la capacité de production de la raffinerie pendant la période d'arrêt. Les chiffres de production du premier semestre seront disponibles dans le Rapport Financier Semestriel à paraître.

Comme indiqué dans la note 2.2.4 du Rapport Financier Annuel, le groupe Esso S.A.F. souscrit des contrats d'assurance pour couvrir les risques de dommages à ses actifs ou aux marchandises transportées par voie maritime, notamment le pétrole brut. En raison de ses engagements en matière de sécurité des opérations et de réduction et de prévention des risques, le groupe conserve un niveau de risque limité sous forme de franchises qui varient de 0,5 million de dollars à 10 millions de dollars en fonction des polices.

11 Capex

Vous annoncez une enveloppe d'environ 110M€ de capex pour 2024. Quel serait la répartition entre

- maintenance ?
- capex raffinage traditionnel « oil & gas »?
- capex « verts » ?
- pouvez-vous décomposer cette enveloppe en fonction de vos 2 raffineries de Gravenchon et Fos sur mer qui doit prochainement être cédée?

Réponse

En 2024, les investissements devraient dépasser 110 M€. Ce montant comprend environ 50 M€ de capitalisation de coûts d'inspection métal et inclut les coûts du grand arrêt pour inspection métal de la raffinerie de Fos réalisé en début d'année.

Le groupe prévoit également d'investir 60 M€ dans divers projets d'optimisation principalement sur le site de Gravenchon.

Pour mémoire, le pourcentage des capex éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental était de 11,5 % en 2023.

12 Cession raffinerie Fos-sur-Mer

- a. Quelle est la valeur comptable des actifs industriels cédés à Rhone investment : raffinerie Esso de Fos-sur-Mer, des dépôts de Toulouse (Fondreyre) et Vilette-de-Vienne ?
- b. Pouvez-vous détailler la nature des conditions suspensives de cette vente ? est-ce qu'un changement politique majeur en France pourrait remettre en cause cet accord de vente ?

Il s'agit toujours d'un projet de cession, soumis notamment aux autorisations administratives d'usage.

Les éléments comptables concernant ce projet de cession seront détaillés dans le Rapport Financier Semestriel 2024 à paraître, en ligne avec les exigences de la norme IFRS 5.

13 Restructuration Gravenchon

Vous indiquez dans le rapport annuel : « Le Projet de restructuration des activités de la société ExxonMobil Chemical France ... va nécessiter une adaptation des services mutualisés actuellement fournis par le groupe Esso S.A.F. à EMCF... Ce projet de réorganisation pourrait ainsi engendrer la suppression de 167 emplois au sein du groupe Esso S.A.F., principalement à la raffinerie Esso de Port-Jérôme-sur-Seine. »

- a. Pouvez-vous donner une estimations des couts de restructurations qui devront être supportés par ESSO ?
- b. quel est le planning prévisionnel de cette restructuration ?
- c. suite à cette restructuration, est-ce qu'ESSO restera le seul actif industriel en activité du groupe ExxonMobil sur la zone Port-Jerome-sur-seine ?
- d. A terme, est-ce que la disparition des unités pétrochimiques d'ExxonMobil vont impliquer des couts d'exploitations plus important pour la raffinerie ESSO ?

Réponse

Le projet d'arrêt définitif du vapocraqueur et de ses unités aval annoncé par ExxonMobil Chemical France (EMCF) ne concerne pas les opérations de la raffinerie Esso Gravenchon de Port-Jérôme-sur-Seine. Lors de cette annonce, la société EMCF a précisé qu'elle comptait poursuivre l'opération de certaines de ses unités de son usine de Port-Jérôme-sur-Seine.

Cependant, ce projet va nécessiter une adaptation des services mutualisés actuellement fournis par le groupe Esso S.A.F. à EMCF. Dans ce contexte, un projet de réorganisation, soumis à consultation des instances représentatives du personnel, a été présenté au Comité Social et Économique Central de groupe et au personnel le 11 avril. Ce projet pourrait ainsi engendrer la suppression de 167 emplois au sein du groupe Esso S.A.F., principalement sur la raffinerie Esso Gravenchon.

La recherche de solutions individuelles et collectives sera engagée après la consultation des représentants du personnel. Des mesures d'accompagnement renforcées visant au retour à l'emploi seront proposées, aucun départ n'étant envisagé avant 2025.

Une estimation des coûts de restructuration sera publiée dans le prochain Rapport Financier Semestriel sur la base de l'avancée des négociations avec les instances à date.

À travers ce projet de restructuration et la recherche continue d'améliorations, le groupe Esso S.A.F. entend préserver la compétitivité de ses coûts d'exploitation.

14 Biocarburants

ESSO a entamé la production de carburant durable pour l'aviation dans la raffinerie de Gravenchon en novembre 2023.

- a. Est-ce que cette activité a passé le point mort ? Si non, quelles sont les pertes attendues pour 2024 et à quelle échéance est prévue l'atteinte du point mort ?
- b. De quel ordre sont les marges de raffinage pour ces biocarburants ? Sous quelle forme de contrats sont vendus ces produits ? Est-ce à des prix de marchés ou sur des contrats LT indexés sur le couts des intrants ?

Réponse

La production de ces biocarburants à la raffinerie de Gravenchon s'appuie sur l'expertise du groupe dans les carburants traditionnels, et sur sa capacité à adapter l'outil industriel au procédé de cotraitement qui consiste à incorporer des matières premières renouvelables telles que des huiles végétales ou des huiles de cuisson usagées dans nos procédés de fabrication pour produire des carburants liquides bas carbone.

Dans le cadre de la décarbonation, cette technologie permet à la société d'être compétitive dans le marché. Le groupe Esso S.A.F. ne communique pas d'informations de marges analytiques pour des raisons concurrentielles.

Les biocarburants d'aviation durables sont vendus à un prix de marché qui incorpore une prime pour la composante bio. Ce prix est déterminé à l'occasion des appels d'offres des compagnies aériennes auprès des fournisseurs qui s'occupent de la mise à bord avion dans les aéroports.

15 Contrat distribution EG Group

- a. Quelles sont les modalités de cet accord de distribution ?
- b. Est-ce que la société ESSO doit participer financièrement au « rebranding » ou à la modernisation des stations-services du groupe EG ?
- c. Quel volume de vente est réalisé à travers ce réseau ? Est-ce significatif par rapport à l'ensemble des ventes réalisées auprès de stations-services tierces ?

Réponse

Le contrat conclu avec EG group est un contrat d'approvisionnement long terme de revendeur à la marque dont les modalités sont confidentielles (<https://corporate.esso.fr/newsroom/2023/parteneriat-esso-euro-garages-eg-group>).

Le passage à la marque Esso rentre dans le cadre du contrat avec EG Group pour convertir entre 200 et 250 stations précédemment à l'enseigne BP aux standards Esso et prévoit une participation d'Esso à cette conversion.

Avec ce nouveau partenariat, nous visons une part de marché d'Esso dans la distribution de carburants en France proche de 8 %.

16

Pouvez-vous indiquer la nature et le montant des opérations d'achats (matières et prestations de services) et de ventes (matières et prestations de services) réalisées entre les différentes sociétés du groupe Esso S.A.F. en France ?

Réponse

Les principales opérations au sein du groupe Esso S.A.F. en France sont les ventes de produits pétroliers à Worex pour un montant d'environ 1,4 milliard d'euros en 2023 et le contrat de façonnage d'Esso Raffinage qui représente un montant d'environ 596 M€ en 2023. Ces opérations sont éliminées dans la consolidation du groupe Esso S.A.F.

17

Pouvez-vous indiquer la nature et le montant des achats (matières et prestations de services) et des ventes (matières et prestations de services) réalisés par les sociétés du groupe Esso S.A.F. avec chacune des sociétés étrangères du groupe ExxonMobil ?

Réponse

Ces éléments se trouvent dans la note Annexe 11.1 en pages 82 et 83 du rapport Financier Annuel.

18

Pour quelle(s) raison(s) la diminution en volume des ventes en France de Esso S.A.F. a-t-elle été 3 fois supérieure à la diminution de la consommation de produits pétroliers sur le marché français ?

Réponse

En 2023, en ligne avec la stratégie du groupe, les équipes se sont concentrées sur la maximisation des marges plutôt que sur la maximisation des volumes. En outre, les volumes dans les stations-services ont été marginalement impactés par le plafonnement des prix d'un concurrent et les ventes à prix coûtant des grandes surfaces. Par ailleurs des événements spécifiques ont impacté les volumes en 2023 notamment la non-reconduction de certains contrats d'approvisionnement de carburacteur ainsi que les mouvements sociaux de début 2023.

19

Pour quelles raisons l'outil de production n'a-t-il pas été utilisé à 100 % alors que, selon nos calculs, les quantités vendues ont été supérieures de près de 50 % aux quantités produites ?

Réponse

Un taux d'utilisation autour de 85 % hors arrêts planifiés est considéré comme un bon niveau de performance dans notre industrie. Ceci tient compte des contraintes économiques et techniques ainsi que des arrêts planifiés et non planifiés qui impactent le fonctionnement des unités.

20

Quel a été l'impact en termes de volume produit, de chiffre d'affaires et de résultat des perturbations liées à la réforme des retraites en 2023 ?

Réponse

Comme mentionné dans le Rapport Financier Annuel, en réaction aux annonces gouvernementales, quelques perturbations dans les deux raffineries puis le blocage complet de l'alimentation de la raffinerie de Gravenchon en pétrole brut depuis le terminal pétrolier tiers du Havre le 20 mars ont conduit à limiter la marche des unités de production et finalement à l'arrêt de la production des carburants de la raffinerie de Gravenchon entre le 25 mars et le 4 avril. Pendant cette période, les équipes logistiques et commerciales sont restées pleinement mobilisées pour soutenir l'approvisionnement des clients en carburants, lubrifiants et spécialités.

Vous trouverez ci-dessous un extrait du Rapport Financier Annuel qui montre l'impact en terme de quantités de brut traité sur le second trimestre.

1.4.2 Quantités de pétrole brut traité en raffinerie

	2023	2022
1 ^{er} trimestre	3,4	3,9
2 ^e trimestre	3,7	4,2
3 ^e trimestre	4,2	3,9
4 ^e trimestre	4,0	2,8
Total année	15,3	14,8

Les raffineries du groupe ont traité 15,3 millions de tonnes de pétrole brut en 2023 en hausse de 3,4 % par rapport à 2022, dont 9,6 millions de tonnes traités par la raffinerie de Gravenchon soit un taux d'utilisation de 75 % de sa capacité de traitement et 5,7 millions de tonnes traités par la raffinerie de Fos-sur-Mer ce qui représente un taux d'utilisation de 84 %. Les mouvements sociaux de protestation contre la

réforme nationale des retraites au cours du premier semestre ont plus fortement impacté la raffinerie de Gravenchon. Les perturbations logistiques et en particulier le blocage complet du terminal pétrolier tiers du Havre ont ainsi conduit à son arrêt complet entre le 25 mars et le 4 avril 2023.

21

Quelle est la marge et le taux de marge réalisés (i) sur les 32 % de ventes avec le groupe ExxonMobil, (ii) sur les 5 % de ventes réalisées avec d'autres « majors » pétrolières, (iii) sur les 63 % de ventes réalisées avec d'autres sociétés, dont le client représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires en 2023 ?

Réponse

Le groupe ne publie pas d'informations sur sa marge ou son taux de marge par client, dans la mesure où cette donnée fournirait des informations précieuses qui pourraient être exploitées au détriment de la société par le marché.

22

Quel est le prix à la tonne du pétrole acquis par le groupe Esso S.A.F. auprès des sociétés du groupe ExxonMobil et hors groupe ExxonMobil ?

Réponse

Le groupe Esso S.A.F. n'intervient pas directement sur le marché international pour s'approvisionner en pétrole brut.

Toutes les opérations d'approvisionnement du groupe sur le marché international de pétrole brut sont traitées à des conditions de marché dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement auprès du groupe ExxonMobil.

23

Quelle est la marge de raffinage MCV 2023 du groupe Esso S.A.F. et son évolution par rapport à l'exercice 2022 ? le groupe Esso S.A.F.

Réponse

Le groupe calcule une marge brute ajustée des effets stocks, disponible dans le Rapport Financier Annuel en pages 39 et 41. Cette marge était de 84 €/m³ en 2023 et 75 €/m³ en 2022.

Et en cas d'absence de communication de cette information par le management, la question complémentaire suivante :

24

Pensez-vous que le taux de marge de raffinage MCV soit indicateur clé de comparaison des sociétés du secteur du raffinage du pétrole ? Si oui, pourquoi cette information n'est-elle pas communiquée ? Si non, quel est selon vous cet indicateur clé et où peut-on le trouver dans le rapport annuel ?

Réponse

Esso considère que le Résultat Opérationnel Ajusté est un meilleur indicateur pour apprécier la performance du groupe. La Marge brute unitaire du groupe en €/m³ est également calculée et est fournie dans le Rapport Financier Annuel en pages 39 et 41.

25

Quel que soit le cours du baril de Brent, la division France réalise un taux de marge et une profitabilité systématiquement inférieure à ExxonMobil. Ce fait s'explique par le pilotage du résultat du groupe Esso S.A.F. par le groupe via les prix de transfert (les produits pétroliers sont quasi intégralement acquis auprès du groupe ExxonMobil).

Réponse

Bien qu'il n'y ait pas de question dans cette phrase, le groupe Esso S.A.F. tient à préciser que les fondements de cette affirmation sont erronés.

26

À quel niveau (direction financière et/ou direction générale européenne et/ou mondiale du groupe) sont décidés la marge et le résultat du groupe Esso S.A.F. ?

Réponse

La performance dépend des conditions de marché et des efforts des équipes d'Esso S.A.F. pour opérer et vendre de façon fiable, efficace afin de maximiser la création de valeur.

Comme mentionné dans la note annexe 9.1 (Fluctuations des marchés de l'aval pétrolier) le groupe Esso S.A.F. est exposé aux fluctuations des cours du pétrole brut et des produits pétroliers cotés sur les marchés internationaux. Ces fluctuations sont dictées par l'évolution de l'offre et de la demande des marchés, qui peuvent être affectés par de nombreux facteurs (environnement économique, situation géopolitique et conflits, météorologie, pandémies, etc.). Cette situation se traduit par des fluctuations difficilement prévisibles et souvent erratiques des marges brutes.

27

Comment, au vu de ces constats, les opérations réalisées avec le groupe ExxonMobil pourraient-elles être considérées comme conclues à des conditions normales ?

Ces constats sont erronés.

Les synergies développées avec le groupe ExxonMobil permettent à Esso S.A.F. d'acquérir des outils et des techniques de tout premier plan à un coût plus compétitif que si Esso S.A.F. opérait de façon isolée. Chaque convention entre Esso S.A.F. et le groupe ExxonMobil, qu'elle soit soumise ou non à approbation du Conseil d'Administration est tenue à disposition des Commissaires aux Comptes dans le cadre de leurs travaux d'audit. Les transactions correspondantes sont régulièrement auditées par les autorités fiscales et nos pratiques en termes de classification des conventions réglementées sont en ligne avec les pratiques de place. Pour rappel, l'ensemble des produits et services qui sont achetés ou vendus aux différentes sociétés du groupe ExxonMobil fait l'objet de contrats et de facturations à des conditions de marché sur la base des méthodes de prix de transferts agréées par l'OCDE, et suivant les besoins opérationnels de nos raffineries et de l'optimisation de la gestion de notre production et de nos stocks.

28

Pourriez-vous nous communiquer les motivations et les modalités de détermination de cette provision pour hausse des prix, qui pourrait faire double emploi avec d'autres provisions liées aux stocks ?

Réponse

La provision pour hausse des prix est une provision réglementée qui peut être passée annuellement dans le but de limiter l'imposition sur l'année en cours des bénéfices qui sont liés à la hausse des prix. Comme toute provision réglementée, ses principes et ses modalités de calcul et d'application sont déterminés par les autorités fiscales.

En conséquence, cette provision ne fait pas double emploi avec d'autres provisions de nature comptable liées aux stocks.

29

En 2022, la réduction du délai de règlement de 42 à 7 jours des achats auprès du groupe avait eu un impact de 1,7 Mds d'euros sur la trésorerie du groupe Esso S.A.F. Par suite de nos interrogations, les délais clients et fournisseurs sont revenus à niveau normal à fin 2023. Nous vous remercions d'expliquer ce changement et comment vous envisager de compenser les actionnaires minoritaires ?

Réponse

Les chiffres du bilan à une date donnée ne permettent aucunement d'extrapoler des conditions de paiement moyennes.

Aucun changement contractuel n'est intervenu pour modifier les termes de paiements entre le groupe Esso S.A.F. et les entités du groupe ExxonMobil. Ces termes de paiement sont comparables à ceux pratiqués avec des tiers.

Comme mentionné dans le Rapport Financier Annuel 2022, la position financière nette négative de 751 millions d'euros s'explique par :

- un Besoin en Fonds de Roulement élevé au 31 décembre 2022 du fait de la hausse des cours des produits et matières premières ;
- l'impact ponctuel des paiements relatifs aux achats réalisés lors des redémarrages qui ont suivi les mouvements sociaux. En effet, le redémarrage des raffineries a engendré un pic d'achat de pétrole brut avec paiement sur le mois de décembre.

30

Quelles mesures et quelles conditions contractuelles ont-elles été décidées pour s'assurer que les délais de paiements clients et fournisseurs vis-à-vis des entités du groupe resteront à un niveau normal, de manière à préserver la trésorerie du groupe Esso S.A.F. pour les prochains exercices ?

Réponse

Aucun changement contractuel n'est intervenu pour modifier les termes de paiements entre le groupe Esso S.A.F. et les entités du groupe ExxonMobil. Ces termes de paiement sont comparables à ceux pratiqués avec des tiers.

31

La créance de 773 millions d'euros sur les « Entreprises liées au groupe ExxonMobil » s'explique-t-elle par le placement des excédents de trésorerie du groupe Esso S.A.F. auprès du groupe ExxonMobil ?

Réponse

La créance de 773 millions d'euros dans les comptes sociaux de la société Esso S.A.F. correspond en effet à des placements d'excédent de trésorerie auprès de sociétés du groupe ExxonMobil.

32

Quel est le taux de rémunération des sommes placées et empruntées auprès du groupe ExxonMobil ?

Réponse

Comme mentionné dans la section 1.6.1 du Rapport Financier Annuel, emprunts et placements sont effectués aux conditions du marché.

33

Quel fut le taux auquel le groupe Esso S.A.F. s'est endetté en 2022 pour consentir des conditions de règlement avantageuses aux sociétés du groupe ExxonMobil ?

Réponse

Cette affirmation est erronée. Aucun changement contractuel n'est intervenu pour modifier les termes de paiements entre le groupe Esso S.A.F. et les entités du groupe ExxonMobil. Ces termes de paiement sont comparables à ceux pratiqués avec des tiers.

34

Comment le Conseil d'administration peut-il justifier que cette rémunération variable pluriannuelle de Monsieur Charles Amyot, soit basée sur un montant prédéterminé de bénéfice par action d'Exxon Mobil Corporation, alors que Monsieur Charles Amyot est Président Directeur Général d'Esso S.A.F. depuis le 23 juin 2021 ?

Réponse

M. Charles Amyot ne perçoit pas de rémunération au titre de son mandat de Président – Directeur général d'Esso S.A.F. La rémunération de M. Charles Amyot lui est versée au titre de son contrat de travail en tant que salarié d'Esso S.A.F., conformément aux dispositions en vigueur dans le groupe et applicables à l'ensemble des salariés. Une partie de cette rémunération lui est versée sous forme d'actions d'Exxon Mobil Corporation, comme à tous les cadres du groupe à partir d'un certain niveau.

35

Quelles sont les motivations du conseil d'administration dans la publication du BALO du 5 juin 2024, de :

- S'abstenir de communiquer l'identité de l'actionnaire minoritaire à l'initiative de cette résolution favorable à l'ensemble des actionnaires?
- Ne pas motiver le refus d'agrément de ce projet de résolution ni de publier l'exposé des motifs de cette résolution ?

Réponse

Aucune disposition légale ou réglementaire n'impose de communiquer dans le BALO l'identité des actionnaires à l'initiative de résolutions, ni de publier les exposés des motifs pour ou contre une résolution. Par ailleurs, il se trouve que l'ensemble de ces éléments, à savoir l'identité de l'actionnaire qui a demandé l'inscription de la « résolution A » à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 20 juin 2024, son exposé des motifs ainsi que la recommandation du Conseil d'administration d'Esso S.A.F. de ne pas agréer cette résolution, ont fait l'objet d'une communication spécifique du Conseil qui a été publiée sur le site internet du groupe (https://corporate.esso.fr/-/media/france/files/investors/documents-preparatoires-ag-2024/esaf-2024-0620-ag_recommandation-du-conseil-administration-a-l-egard-de-la-resolution-a.pdf), le même jour que la publication du BALO du 5 juin 2024.

36

En intégrant le dividende « exceptionnel » le taux de distribution atteint 33,5 % loin des 54 % de taux de distribution moyen sur 10 ans, communiqué lors de la dernière assemblée, comment expliquez-vous un tel différentiel ?

Réponse

La politique de dividende, publiée sur le site internet du groupe (<https://corporate.esso.fr/actionnaires/accueil/politique-de-dividende>) vise à assurer une juste rémunération des capitaux des actionnaires dans la mesure où les bénéfices le permettent, sachant que le niveau de distribution dépend de l'environnement et de la performance économique et doit intégrer les objectifs de long terme suivants :

- Maintenir un niveau de réserves solide permettant de faire face à la volatilité de l'environnement.
- Préserver la flexibilité financière pour assurer le financement des engagements de retraites et des opportunités d'investissements futurs.
- Assurer si possible une certaine régularité de la distribution dans le temps.

37

L'analyse du taux de distribution des dividendes tant à l'échelle de la société, qu'en comparaison avec vos principaux concurrents européens fait ressortir un taux anormalement faible. Comment justifiez-vous cette faible rémunération des actionnaires ?

Réponse

Comme mentionné sur le site internet du groupe (<https://corporate.esso.fr/actionnaires/accueil/politique-de-dividende>), la politique de dividende vise à assurer une juste rémunération des capitaux des actionnaires dans la mesure où les bénéfices le permettent. Elle n'est pas définie par comparaison avec des sociétés tierces.

38

Si le projet de cession de la raffinerie se concrétise, pouvons-nous escompter un dividende exceptionnel et une distribution de la fraction des réserves facultatives de fluctuation de cours correspondant à la raffinerie de Fos-sur-Mer ?

Réponse

Comme vous l'indiquez, il s'agit toujours d'un projet. Toute proposition d'affectation du résultat sera prise par le Conseil d'Administration selon la politique de dividende et en fonction des résultats de votre société en 2024. Il est aujourd'hui à mi-année beaucoup trop tôt pour se prononcer.

39

Le Cabinet Grant Thornton ne pourra plus être renouvelé à l'issue des comptes clos au 31 décembre 2024. Le processus de sélection des nouveaux commissaires aux comptes est-il engagé ?

Réponse

Le comité d'Audit du groupe Esso est en charge du processus de sélection des commissaires aux comptes pour le prochain mandat de 6 années. Le groupe prévoit de lancer un appel d'offres pour renouveler le collègue.

40

Le conseil d'administration envisagerait-il également de ne pas renouveler le mandat du cabinet Mazars ?

Réponse

La sélection du nouveau collège de commissaires aux comptes se fera par appel d'offres. Le cabinet Mazars sera consulté et sera libre de candidater.

41

Quel montant de quotas d'émission/crédit est accordé à Esso chaque année ? Veuillez fournir un calendrier de la baisse annuelle de l'allocation à l'avenir ?

Réponse

Ces informations sont détaillées en page 57 du Rapport Financier Annuel. Concernant l'évolution des quotas alloués au groupe, ceux-ci dépendent de l'application du dispositif SEQUE (système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre). Une quatrième phase du SEQUE a commencé en 2021. Elle durera jusqu'en 2030, avec une étape intermédiaire en 2025. Les quotas alloués à compter de 2021 ont été réduits d'environ 10 % par rapport à la phase précédente. Dans le cadre de la nouvelle feuille de route climatique de la Commission Européenne, le projet de révision de la directive ETS publié fin 2022 comprend une proposition d'accélérer cette réduction, le « Pacte Vert » Européen ayant pour ambition une réduction des émissions de 55 % en 2030 au lieu de 40 % (objectif « Fit for 55 »).

42

Le site Web de la Société fournit des données consolidées sur les émissions. À la lumière de la vente potentielle de la raffinerie de Fos-Sur-Mer, veuillez fournir les données et mesures d'émissions par usine.

- quelle est l'émission historique de CO₂ par usine ?
- Quel est le quota/crédit d'émission accordé par l'installation ?
- Veuillez également fournir les KPI par usine (émissions par quantité de pétrole brut traité, rapport quantité de CO₂ émise par quantité d'énergie consommée, etc.)

Réponse

Le groupe Esso S.A.F. est composé d'une unique Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) "Raffinage-Distribution" qui constitue le plus petit ensemble de données publiées. En conséquence, le groupe Esso S.A.F. ne publie pas d'indicateurs de performance par sites.

43

Questions concernant les différents investissements et projets de décarbonation, notamment l'augmentation de la capacité de traitement de la biomasse et le développement d'une infrastructure de captage et de transport du CO₂ :

- Pour chacun des investissements/projets, quel est l'impact futur sur les émissions d'Esso ?
- Les investissements/projets créent-ils des crédits carbone au profit d'Esso ? Si oui, combien ?

Réponse

Le groupe Esso s'inscrit dans l'ambition du groupe ExxonMobil d'être neutre en émissions de CO₂ pour les sites qu'il opère à horizon 2050. À ce titre, divers investissements et projets continuent à être mis en œuvre, notamment au cours de l'arrêt Métal de la raffinerie de Fos-sur-Mer.

44

Quelle est la politique de l'entreprise en matière de Trading de crédits carbone ?

Réponse

Le groupe Esso S.A.F. achète les quotas CO₂ nécessaires à la couverture de son obligation. Il n'est pas engagé dans des opérations de trading de quotas de CO₂.

45

Dans quels postes du P&L peut-on retrouver les coûts et revenus liés à l'achat ou à la vente de crédits carbone ?

Réponse

Concernant la comptabilisation de ces achats, comme mentionné en page 55 du Rapport Financier Annuel, les achats de quotas sont enregistrés au poste « achats consommés et charges externes ».

